Passerelle radioprotection niveau 1

Réglementaires

14/11/2026

Public et prérequis

Être en possession d'un certificat de stage :
- PR d'une option autre que RN de Niveau 1 en cours de validité délivré par un organisme certifié CEFRI-F
- SCN Niveau 1 ou 2 en cours de validité ou être habilité HN1 au 31 août

Intervenants ayant déjà réussi une formation CEFRI dans une autre option pour un autre exploitant amené à travailler en zone contrôlée sur une INB EDF et devant être habilité RP1

Les objectifs

Appliquer les règles de base de l'exploitation relatives à la radioprotection
Formation passerelle RP1 doit permettre à chaque stagiaire venant d'un autre exploitant de compléter ses connaissances et d'acquérir les exigences spécifiques d'EDF en réalisant une mise en situation sur chantier école et en partageant son expérience avec les autres stagiaires issus des CNPE

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Réalisation des scénarios formatifs sur chantier école : 6 stagiaires maximum pour un formateur, chantier école conforme au cahier des charges CEFRI
Guide d'animation, support stagiaire et vidéo

Validation et certification

Attestation de fin de formation
Délivrance d'un certificat de stage RP1 « CEFRI » (validité 3 ans) comportant les éventuels axes de progrès à faire lever par l'employeur
Réussite des validations participe à la délivrance d'un titre d'habilitation RP1 par l'employeur

Contenu de la formation

- La formation passerelle a pour but de renforcer et de consolider les savoirs des intervenants dans les domaines couverts par la formation Radioprotection Niveau 1, ainsi que de maintenir leur niveau de pratique par la mise en situation d'une journée sur chantier école
- Afin de garantir l'intégration du sens des règles et l'appropriation des connaissances, me recyclage débute par une « histoire tremplin » relative aux interventions sur CNPE ou l'analyse d'événements significatifs

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation
Validation des acquis en situation sur chantier école

RÉFÉRENCE
REGNUCNO00006S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Validation des acquis théoriques par un questionnaire
Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour